



Formation Gestes et postures (Hôtellerie) Réf : GEP-H
Date de création : 11/10/2021
Mise à jour : 12/03/22

Objectifs pédagogiques :

Diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux activités physiques dans un hôtel
Maîtriser les gestes et postures spécifiques aux métiers de l'hôtellerie
Participer à l'amélioration des conditions du travail du personnel hôtelier
Eviter les TMS et intégrer les préconisations de l'INRS
Adopter une bonne hygiène de vie.

Durée :

1 journée soit 7 heures de formation.

Tarif (particulier – indépendant – salarié) :

203€ TTC par élève.

Tarif intra :

Nous contacter.

Public :

Métiers de l'hôtellerie.

Inscription :

L'inscription définitive se fera via un bulletin d'inscription à renvoyer par email ou courrier.

Taux de satisfaction des stagiaires :

Le taux de satisfaction de cette formation sera actualisé après la formation. Prochainement tous les avis seront affichés sur notre site et certifiés par Avis Garantis.

Prérequis :

Aucun prérequis

MODALITÉS

Accessibilité :

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. En fonction du type de demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés. Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez à nous contacter.

Modalité pédagogique :

Formation délivrée en présentiel avec une première partie théorique dédiée à la meilleure compréhension des enjeux lors d'un incendie, en alternance avec des méthodes démonstratives, des exercices pratiques et des mises de situation.

- Moyens pédagogiques techniques :
- Diaporamas, échanges et partages d'expérience.
- Exercices et études de cas spécifiques à l'entreprise



Formation Gestes et postures (Hôtellerie) Réf : GEP-H
Date de création : 11/10/2021
Mise à jour : 12/03/22

Comment le stagiaire peut se situer ?

Tout au début de sa démarche ou celle de la société pour laquelle il travaille, grâce à un premier audit d'évaluation réalisé avec une méthodologie et une formation complète qui lui est proposée.

En cours de démarche pour avoir une mise à jour ou actualisation sur ses pratiques et pour explorer de nouvelles pistes.

Modalités d'évaluation :

- En début de formation, avec un audit préalable d'évaluation des risques de l'unité de travail de l'employé.
- En cours de formation, pendant les Interactions entre les participants et le formateur à l'aide de mises en situation permanentes (Situations spécifiques dans la résolution de problèmes).
- En cours de formation, grâce à la pédagogie par l'action du formateur qui utilise son expérience pour entraîner les participants aux différentes postures et donner les conseils adéquats pour ensuite réaliser des jeux de rôles.
- En cours de formation, avec de tests réguliers de contrôle des connaissances.
- Test pratique en fin de formation.
- Évaluation à chaud fin formation.
- Remise d'une attestation individuelle de formation dont seront précisés les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation, la validation des acquis et la date.
- Évaluation à froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.
- Suivi tous les 3 mois avec le fichier « Suivi trimestriel Prévention - Base de connaissances Formations ».

Validation et sanction :

Remise d'une attestation individuelle de formation précisant les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation, la validation des acquis et la date de réalisation.

Admission et déroulement :

- Rendez-vous téléphonique ou présentiel pour réaliser un questionnaire préalable d'évaluation des risques professionnels pour mieux définir les contraintes spécifiques de chaque employé dans l'unité de travail concernée.
- Proposition d'un plan d'action prenant en compte la situation collective et individuelle du salarié qui sera incluse dans le contenu de la formation.
- Envoi de tous les éléments administratifs incluant le programme de formation, le devis et la convention.
- Réalisation de la formation avec les modalités d'évaluation décrites ci-dessus.
- Enquête de satisfaction en fin de formation.
- Remise d'une attestation individuelle de formation.
- Remise d'outils pour maintenir l'application des connaissances acquises dans la durée.
- Enquête à froid 40 jours après la formation.
- Easy Partenaire se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de stagiaires est inférieur à 4 personnes. Le maximum sera de 12 stagiaires par session.



Formation Gestes et postures (Hôtellerie) Réf : GEP-H
Date de création : 11/10/2021
Mise à jour : 12/03/22

Expérience et résultats :

Nous sommes certifiés et pleinement engagés dans une démarche qualité constante respectant les critères de qualité de Datadock et Qualiopi.

Taux de satisfaction : (9.9/ 10) : Moyenne des notes attribuées par un stagiaire au cours des 12 derniers mois.

PROGRAMME

a) Introduction

Analyse des accidents de travail liés.

Focus sur la réglementation relative à la sécurité en entreprise.

b) Formation aux techniques gestuelles et à l'attitude aux postes de travail

Notions d'anatomie et de physiologie.

Mise en évidence des risques d'accidents (osseux, musculaires, articulaires).

Apprentissage du verrouillage lombaire.

Apprentissage des postures invariantes.

Techniques gestuelles fondamentales.

Principes d'économie d'effort.

Principes de sécurité physique.

Analyse des attitudes au poste de travail.

Notions d'ergonomie

c) Techniques spécifiques au personnel hôtelier

Geste et posture pour le personnel de chambre

Le nettoyage de la chambre (aspirateur, sanitaires, etc.)

Le repassage et la manipulation du linge (A valider)

La préparation des lits et la recouche

Manipulation de charges type mobilier

Techniques spécifiques au personnel d'accueil

Geste et posture pour réceptionniste, portier, etc.

Geste et posture pour bagagistes : manipulation de charges lourdes et encombrantes

Métiers pouvant faire l'objet d'une séquence complémentaire : plagistes, personnel de casino, voituriers, etc.



Formation Gestes et postures (Hôtellerie) Réf : GEP-H
Date de création : 11/10/2021
Mise à jour : 12/03/22

d) Mise en place d'un plan de traitement

Analyse du poste de travail

Propositions d'aménagements et de conseils

Les gestes à éviter

Méthodes et moyens pédagogiques et d'encadrement :

Interaction permanente entre les participants et le formateur ;

Mise en situation des participants (Situations à Résolution de Problèmes) ;

Pédagogie par l'action :

Le formateur utilise son expérience pour entraîner les participants aux différentes postures et donner les conseils adéquats ;

Diaporamas, échanges et partages d'expérience.

Exercices et études de cas spécifiques à l'entreprise

Tests réguliers de contrôle des connaissances tout au long de la formation

Évaluation et suivi :

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation à chaud fin formation.
- Remise d'une attestation individuelle de formation dont seront précisés les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation, la validation des acquis et la date.
- Évaluation à froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

Qualification du formateur :

M. AOUANE Yacine médecin et formateur spécialisé en gestes et postures avec une vaste expérience dans la prévention d'accidents de travail liés aux TMS. (Troubles musculo-squelettiques)